

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_007 : BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix neuf, le douze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 février 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Nathalie PELLEGRINI, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Odile LACAZE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKI), Bruno CRUSEL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Enrico SPATARO)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 FÉVRIER 2019

N° DEL2019_007 : BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2019 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **13 645 450,00 €** dont :

8 016 600,00 € en fonctionnement
5 628 850,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 030 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	890 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	250 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la prime d'épuration	120 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	110 000,00 €
- vente de biogaz	250 000,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	711 100,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	55 500,00 €

Total des recettes : 8 016 600,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 907 521,00 €
- les charges de personnel	1 086 330,00 €
- d'autres charges de gestion courante	165 010,00 €
- les intérêts d'emprunt	1 005 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	890 000,00 €
- la dotation aux amortissements	1 733 425,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 047 314,00 €
- des charges exceptionnelles	157 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

Total des dépenses : 8 016 600,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 047 314,00 €
- la dotation aux amortissements	1 733 425,00 €
- des subventions	700 500,00 €
- une enveloppe d'emprunts	1 847 611,00 €
- opération patrimoniale	300 000,00 €

Total des recettes : 5 628 850,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	711 100,00 € 1 700 000,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	256 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	362 250,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	2 599 500,00 €

5 628 850,00 €

Total des dépenses :

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 15 janvier 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 3 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOpte le budget primitif 2019 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **13 645 450,00 €** dont :

8 016 600,00 € en fonctionnement

5 628 850,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 12 février 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL